

o.- CE/sta

Le 4 février 1963.

BJK
AE/EG.ConfidentielNote interne

bu 5

Entretien avec M. Gill Carter, le 2 février.

J'ai passé la soirée de samedi avec M. Carter à Gstaad. Il avait, par l'intermédiaire d'amis communs, manifesté le désir de me voir pour me parler des télécommunications spatiales.

Nous avons donc fait un tour d'horizon.

Nous sommes tombés d'accord sur trois points:

- Nécessité d'un réseau global selon l'idée américaine, dirigé par un organisme de gestion qui reste à être déterminé. Le Département d'Etat souhaite des échanges de vue au sujet du système de gestion.
- Utilité d'une société européenne qui deviendrait l'interlocuteur régional des Américains. M. Carter pense qu'une société du genre "corporation", telle que par exemple Eurochemic, pourrait être une bonne formule et serait, semble-t-il, l'idée préconisée par les Scandinaves. Les Allemands auraient dit également à M. Carter qu'ils pourraient approuver une telle formule.
- Admission par les Américains que la société européenne ainsi formée ne remplirait pas simplement le rôle d'agent de coopération pour l'instauration du système mondial, mais que son but économique serait de sauvegarder les intérêts futurs de l'industrie européenne. M. Carter m'a assuré formellement que les Etats-Unis encourageraient cette idée car ils ne veulent pas établir un monopole de satellites américains.

La raison pour laquelle M. Carter verrait avec faveur la mise sur pied d'une société du type "corporation" réside dans le désir des Américains de ne pas perdre du temps et une telle formule serait à leur avis plus rapidement réalisable qu'une organisation intergouvernementale.

Washington désire éviter que les pays sous-développés se sentent mis à l'écart. C'est pourquoi on cherche aux Etats-Unis des formules qui permettront à l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine de collaborer et profiter du système global. Si Londres avait maintenu ses idées de système Commonwealth, le plan américain n'en aurait pas été facilité,



mais, semble-t-il, les Britanniques pourront accepter dans ses grandes lignes les principes décrits ci-dessus.

M. Carter estime que la Suisse, étant donné sa neutralité, pourrait jouer un rôle utile pour mettre les idées en bonne voie. Il souhaiterait que nous continuions à procéder à des échanges tout à fait officieux d'idées pour éviter que chacun ne cristallise ses pensées dans des voies trop divergentes. Il serait heureux que nous lui disions notre impression sur les résultats des travaux du Comité ad hoc. Il est prêt à nous donner tout conseil et renseignements.

Carter.